

Trimestriel N°2 — Décembre 2020

CAMARADE !

PAR ET POUR LES JEUNES SYNDICALISTES



LE CAPITAL

VA TUER

L'HOPITAL

SOMMAIRE

DOSSIER THÉMATIQUE

- 2 Covid, Amazon et la Vivaldi : à quand un numérique juste et égalitaire ?
- 4 Être sans-papiers en période de Covid
- 5 Interview de Karim Brikci-Nigassa (CGSP ALR)

SECRÉTARIAT

- 7 Allocataire d'insertion, une espèce en voie de disparition

EN RÉGIONALES

- 8 Solidarité sans frontières

CONTRIBUTION EXTERNE

- 8 La Grève du siècle a soixante ans

BANDE-DESSINÉE

- 10 Les collectifs de sans-papiers s'organisent pour fabriquer des masques



Simon DARIMONT
Secrétaire Général des
Jeunes FGTB

Le BÉNÉVOLAT ET LA RÉQUISITION

Que penser du fait que des étudiant-e-s infirmier-ère-s et aides-soignant-e-s soient appelé-e-s bénévolement à la rescousse d'hôpitaux et maisons de repos en période de pandémie ?

Peut-on le justifier par une nécessaire solidarité ? Tout en rappelant qu'on n'en serait pas là si nos gouvernements n'avaient pas méthodiquement désinvesti dans tous les services publics ?

Mais alors, pourquoi ne fait-on pas de même avec la propriété privée ? Au plus fort de la première vague, alors que les masques faisaient cruellement défaut, il aurait été opportun de réquisitionner les entreprises textiles qui pouvaient en fabriquer.

Ces questions ne sont pas innocentes. Elles sont le fruit d'une idéologie, d'une vision de la société.

Dans cette vision, c'est aux travailleur-euse-s, aux étudiant-e-s, aux pensionné-e-s... aux 99% de faire des efforts. De se montrer solidaires, courageux...

Et dans le même temps, la propriété privée est érigée au rang de principe absolu. Les entreprises, petites et grandes, sont poussées vers toujours plus de prédation si elles veulent prospérer. Prédation envers les travailleur-euse-s, notre société et l'environnement.

En attendant de renverser complètement cette façon de penser, de fonctionner, il faut peut-être commencer par faire comprendre au 1% que s'il souhaite nous faire travailler bénévolement, nous allons utiliser « ses » usines... gratuitement.

Qui sommes-nous ?

Les Jeunes FGTB sont un mouvement progressiste et autonome. Nos membres adhèrent aux idéaux antiautoritaires et aux objectifs de révolution sociale de la FGTB. Nous nous voulons être une force de changement et d'innovation, y compris au sein de la FGTB. Nous souhaitons construire des rapports de force en développant une dynamique participative, avec le contrôle travailleuses et travailleurs et des étudiant.e.s.

Les Jeunes FGTB agissent pour un changement radical de société où chacun puisse jouir de tous les droits en sa qualité de femme et d'homme, où le partage de toute forme de richesse et l'égalité entre toutes et tous soient effectifs. Elles et ils agissent pour un réel développement durable et universel. En ce sens, nous rejetons les valeurs du capitalisme et du néolibéralisme. Ensemble, nous luttons contre l'exclusion et toute forme de discrimination.

Les Jeunes FGTB poursuivront leurs buts en collaboration avec tout groupe qui a les mêmes objectifs ou la même vision de l'action à mener, tout en gardant leur indépendance. Dans cette perspective, nous nous prononçons sans ambiguïté pour la primauté de l'action interprofessionnelle et universaliste – espace par excellence de la solidarité – et contre tout corporatisme.



Yoann JUNGLING

Conseiller de la FGTB Liège-Huy-Waremme sur les enjeux du numérique et auteur de « Vivre à l'ère d'Uber et d'Atlas : entre progrès et régression »

COVID-19, Amazon, et La Vivaldi :

à quand un numérique juste et égalitaire ?

La crise sanitaire aura eu un aspect positif : savoir ce que l'on ne veut plus. Et un des éléments de la longue liste de ce que nous ne voulons plus, c'est l'exploitation des travailleuses et des travailleurs par les plateformes numériques capitalistes.

Profits versus conditions de travail

Durant les confinements, deux réalités se sont confrontées. La première est l'accroissement démesuré des profits des plateformes numériques. Amazon a vu son action s'envoler. Entre le 16 mars et le 25 novembre 2020, elle est passée de 1689 à 3185 dollars l'unité. Désormais, l'entreprise atteint une capitalisation boursière pharaonique de 1560 milliards de dollars, soit trois fois le Produit Intérieur Brut (PIB) de la Belgique. Son patron, Jeff Bezos, déjà l'homme le plus riche du monde depuis 2017, se trouve loin devant ses concurrents avec une fortune personnelle estimée à 180 milliards de dollars¹. Pareil pour Uber ! Cette plateforme de transport par véhicule et de livraison à domicile de repas (UberEats) a vu son action tripler entre le 18 mars et le 25 novembre (14,82 à 50,80 dollars l'unité). En Belgique, selon BeCommerce Market Monitor, le secteur de l'e-commerce a connu une hausse de 20% pendant le premier semestre 2020. Certaines plateformes ont donc bien profité du confinement sans le moindre scrupule pour s'enrichir comme jamais. Elles sont les grandes « gagnantes » de cette période tragique.

La seconde réalité est l'accroissement des mauvaises conditions de travail dans ce secteur. Dans les entrepôts d'Amazon par exemple, les employé-e-s et les intérimaires urinent dans des bouteilles pour ne pas

prendre de pause, s'évanouissent de déshydratation et autres maux, attrapent le covid-19 parce que l'entreprise n'a pas pris les mesures sanitaires au sérieux, sont soumis au stress, aux intimidations incessantes et à la surveillance de leurs supérieurs et tout cela pour un salaire de 11€ de l'heure. Pour livrer les colis du Black Friday et de Noël – même des produits non-essentiels –, Amazon oblige ses employé-e-s à réaliser des heures supplémentaires et les pousse à l'épuisement. Ce géant de l'e-commerce est devenu un des premiers employeurs de la planète depuis le début de l'épidémie. L'entreprise engage plus d'un million de salarié-e-s et des centaines de milliers d'intérimaires.

Dans le cas des coursier-e-s Deliveroo ou UberEats, ce n'est pas beaucoup mieux. Leur statut est précaire et ils ne touchent parfois même pas le salaire minimum. Ils ne sont protégés contre presque rien (intempérie, accident de travail, responsabilité civile) ; peu importe qu'ils aient à parcourir des kilomètres sous la pluie ou la neige, au risque de leur vie et de leur santé, pour livrer les repas à domicile durant le confinement.

« [...] les plateformes gonflent leurs rangs d'un nouveau prolétariat et ont raison des règles sociales, fiscales et environnementales. »

Aucune raison ne semble assez bonne pour revaloriser le travail de celles et ceux qui se tuent à la tâche derrière ces plateformes. Et même en temps de crise sanitaire, les gouvernements ne reconnaissent pas non plus les sacrifices de ces travailleuses et de ces travailleurs. Pire encore, en confortant la position hégémonique des plateformes capitalistes des Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft (GAFAM), Uber, Deliveroo, on s'éloigne de l'idéal du travail décent et on accroît le travail précaire. Adieu le salaire minimum, la protection sociale, le bien-être au travail, les horaires réglementés, la sécurité et la santé dans les entreprises. Petit à petit, les plateformes gonflent leurs rangs d'un nouveau prolétariat et ont raison des règles sociales, fiscales et environnementales.



DOSSIER THÉMATIQUE

Les luttes qu'il nous faut absolument soutenir

À l'approche du Black Friday (4 décembre 2020) et de la Noël de nombreux syndicats, accompagnés des travailleuses et des travailleurs, tentent de faire pression sur Amazon. En France, des grèves ont déjà eu lieu en novembre 2020 dans l'entrepôt de Sevrey pour dénoncer les conditions sanitaires et la surcharge de travail. Les revendications : « stop aux heures supplémentaires obligatoires, heures sup sur la base du volontariat uniquement; prime de 1000€ pour toutes et tous intérimaires inclus; hausse des salaires à 13€/heure; prise en charge à 100% de la journée de solidarité pour chaque salarié-e de l'entreprise quel que soit son statut et son grade ; stop à l'espionnage des syndicats et des syndicalistes². »

À Montbert, près de Nantes, le 28 novembre, 2000 personnes ont manifesté contre l'implantation d'une plate-forme de transit d'Amazon dans la région. Les manifestant-e-s dénoncent l'impact néfaste de ce projet pour l'économie locale. « À Vienne, des activistes ont recouvert d'affiches la permanence de la députée La République En Marche (LREM) Caroline Abadie pour lui demander de voter en faveur d'un moratoire sur les entrepôts du e-commerce. À Metz, des militant-e-s contre la construction de l'entrepôt Amazon à Augny ont construit un mur de la contestation. À Aix-en-Provence plusieurs associations et collectifs se sont rassemblés aujourd'hui pour dénoncer « les méfaits d'Amazon et de son monde ». À Bordeaux, des activistes ont mis hors service huit boîtes de dépôts Amazon. Ils ont placé des affiches revendicatives sur les armoires des Amazon Lockers afin de rendre visibles à leurs utilisateur-trices les méfaits de la multinationale³. »

En réalité, les conditions de travail sont si graves que les menaces de grèves sont courantes partout en Europe et dans le monde. En Allemagne, suite à l'appel du premier syndicat allemand Verdi, les employé-e-s d'Amazon enchaînent les grèves depuis novembre et ont intensifié leurs actions à l'approche du Black Friday. La campagne #makeamazonpay se propage. Vendredi 4 décembre, des actions de protestation ont eu lieu dans la chaîne d'approvisionnement d'Amazon au Brésil, au Mexique, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Espagne, en France, en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg, en Italie, en Pologne, en Inde, au Bangladesh, aux Philippines et en Australie⁴.

Nous devons nous montrer solidaires avec ces mouvements, qu'ils viennent des centres logistiques d'Amazon ou des coopératives de coursier-e-s Deliveroo, ils luttent tous pour un numérique plus juste et égalitaire.

Une porte ouverte par la Vivaldi

Dans son accord de gouvernement, la Vivaldi aborde à plusieurs reprises l'impact de la numérisation. Dans le cadre de cet article, deux éléments retiennent notre attention : la volonté de créer une taxation numérique – comme il est recommandé par l'OCDE et l'UE – ainsi qu'une attention particulière à l'économie des plateformes :

« Une attention particulière sera accordée aux personnes actives de manière structurelle dans l'économie de plate-forme afin de leur offrir de bonnes conditions de travail et une meilleure protection sociale. Il convient de lutter contre le phénomène des faux indépendants et des faux salariés. À cet effet, en collaboration avec les partenaires sociaux et les secteurs concernés, la loi sur la nature des relations de travail sera évaluée et, au besoin, adaptée. »

Une porte ouverte que les syndicats, les travailleuses et les travailleurs des plateformes, les coopératives de coursier-e-s et d'autres mouvements progressistes doivent s'empresse d'ouvrir pour exiger un grand moratoire sur les plateformes capitalistes et leurs méfaits. En fonction du rapport de force, cela peut aussi bien être une porte ouverte à l'ubérisation – la précarisation et la prolétarianisation – qu'à la valorisation et l'émancipation des emplois et du travail. La Vivaldi peut – comme l'ancien gouvernement – offrir un tapis rouge aux plateformes en leur créant des cadres juridiques favorables (comme la loi Decroo ou la loi sur l'économie collaborative qui sera abrogée le 1 janvier 2021) ou, au contraire, changer

radicalement de cap et mettre fin à la « silicolonisation⁵ » du monde en adoptant des mesures strictes (travail de nuit, salaire minimum, cotisations sociales) pour limiter et encadrer ces plateformes capitalistes.

Il ne s'agit pas que d'un secteur, le numérique, mais bien de l'avenir du travail lui-même. Amazon, Uber, Deliveroo, ce ne sont pas que des entreprises : c'est surtout et aussi un modèle. Un modèle économique et une vision de société contre lesquels il faut lutter. Sans lutte, la « silicolonisation » poursuivra son chemin. Heureusement, l'issue de cette crise n'est pas encore déterminée. À nous de suivre l'exemple de ces luttes, de saisir chaque occasion, chaque opportunité et de travailler à changer de modèle.

« [...] les conditions de travail sont si graves que les menaces de grèves sont courantes partout en Europe et dans le monde. »



Références

- 1 24 novembre 2020
- 2 La CGT Amazon France Logistique, Appel à la grève pour toute la période Q4 2020 du 24/11 au 31/12/2020
- 3 <https://france.attac.org/se-mobiliser/stoppons-amazon-avant-qu-il-ne-soit-trop-tard/article/les-actions-stopamazon-2020-en-france>
- 4 <https://www.vice.com/en/article/epdvzp/amazon-workers-to-stage-coordinated-black-friday-protests-in-12-countries>
- 5 Tiré de « La Silicon Valley (« vallée du silicium ») qui désigne le pôle industriel situé sur la côte ouest des États-Uni caractérisé par la présence importante d'entreprises évoluant dans les techniques de pointe comme facebook, ebay, google, etc.

Comité de soutien aux sans-papiers de Mons

On ne choisit pas de vivre sans papier. Depuis le début de la crise sanitaire du coronavirus, la situation s'est encore largement compliquée pour les sans-papiers vivant sur le territoire et occupant, pour nombre d'entre eux/elles des emplois précaires et « au noir » dans les domaines de l'horeca, le nettoyage, la construction, la garde d'enfants, les marchés... des secteurs ayant beaucoup souffert pendant le confinement quand ils n'ont pas été purement et simplement mis à l'arrêt.

Les personnes sans-papiers ont ainsi été les premières à réinvestir la rue pour revendiquer, dès le mois d'avril, une régularisation de leur séjour et une prise en charge médicale. L'article 9bis de la loi du 15 décembre 1980 sur « l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers » prévoit, en effet, une possibilité d'obtenir un titre de séjour pour « circonstances exceptionnelles ». Dès lors, quoi de plus exceptionnel que ce virus ? Sortie après sortie, mobilisation après mobilisation, interpellation après interpellation, au fil des différents CNS, et soutenues par un front syndical et diverses associations, les personnes sans-papier ont espéré que leur situation soit prise en compte et qu'un accès à leurs droits sociaux et sanitaires soit rendu possible.

Sur Twitter, Emmanuel André, l'ex-porte-parole du centre de crise interfédéral de lutte contre la Covid 19 liait dans le même temps, lui aussi, la réussite de la lutte contre la pandémie au besoin d'avoir un système de soins de santé universel.

« La lutte des sans-papiers est la lutte pour les droits civiques la plus importante de notre époque »

Angela Davis

Véritable enjeu de santé publique face au droit à l'Aide Médicale Urgente accordée aux personnes sans-papiers (AMU sous-utilisée par peur des autorités entre autres), une note envoyée à tous les partis fin avril appelait à leur accorder un titre de séjour.

Ces titres de séjour temporaires n'auraient pas, loin s'en faut, remis au placard les revendications portées depuis des années par les associations d'aide aux migrant-e-s et par les personnes sans-papiers elles-mêmes ! Mais même cette régularisation temporaire n'a pas été obtenue.

Avec l'accord conclu le 30 septembre dernier par la Vivaldi regroupant 7 partis, les espoirs étaient grands (d'autant que 4 d'entre eux peuvent être considérés comme progressistes...). La douche froide qui a suivi après avoir pris connaissance de cet accord n'en a été que plus glaçante...

Pas une ligne, pas un mot, sur la régularisation des personnes sans-papiers. La ligne directrice de l'accord, en matière d'asile et de migration, tourne autour du « retour ». Il sera idéalement volontaire, au besoin, forcé. De nouveaux centres fermés seront construits. Quant aux alternatives à ces derniers présentées dans l'accord, elles ressemblent plus à un catalogue des horreurs : maisons de retour, contrôles administratifs et/ou policiers réguliers, assignation à résidence, caution, surveillance électronique...

Il nous faudra donc continuer à rester vigilant-e-s ces prochains mois et solidaires au quotidien de toutes ces personnes à qui on refuse depuis des années l'accès à une vie digne. La première des solidarités sera de se battre à leurs côtés quand elles manifesteront dans les jours, semaines et mois à venir pour qu'enfin elles soient reconnues dans leurs droits fondamentaux. Toutes et tous ensemble pour inverser le rapport de forces camarades !

Témoignage :

« BATTONS-NOUS POUR LA RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS DE BELGIQUE ! »

La crise sanitaire a fortement impacté les personnes sans-papiers vivant en Belgique. Rencontre avec Ismael, jeune montois originaire du Maroc. Après un premier passage par la France pour y étudier, il a fini par arriver en Belgique et se retrouve à présent « sans-papier ».

Ismael, pourquoi commencer en France ?

J'avais droit à une bourse d'étude mais les étudiant-e-s étranger-e-s doivent avoir une personne qui se porte garante pour eux. Je n'ai pas pu terminer car mon garant, ma tante s'est elle-même retrouvée en difficulté financière.

Comment es-tu arrivé en Belgique ?

Une connaissance m'y a aiguillé, me laissant croire qu'il y aurait plus de possibilités de suivre des études ici. Pour m'inscrire, j'ai rendu un dossier complet (passeport, visa, adresse) au service social et... me suis retrouvé avec un 1^{er} Ordre de Quitter le Territoire au bout de la procédure. Piégé ! Je vis ici depuis 2 ans et demi chez une amie, et j'ai introduit une demande de 9bis*, il y a un an déjà mais je n'ai aucune réponse à ce jour.

Comment gagnes-tu ta vie ?

Je ne peux que travailler au noir, et je n'ai droit à aucun avantage social (pas de chômage, pas de mutuelle, pas de CPAS, ni d'assurance contre les accidents du travail...). Mon seul droit est l'aide médicale urgente que j'ai pu obtenir grâce à une carte délivrée par les CPAS. Les principaux secteurs qui emploient des sans-papiers sont l'horeca, l'agriculture, le nettoyage. Or, à cause de la Covid, tous les restaurants et cafés sont fermés, le travail saisonnier est terminé, dans le bâtiment il y a encore quelques petits chantiers mais toutes les portes se sont fermées devant nous. Les employeurs paient une cinquantaine d'euros par jour en fonction des secteurs, mais le risque est grand qu'ils ne paient pas, puisqu'il n'y a aucun contrat. Sinon, je fais aussi des petits boulots comme tondre les pelouses des client-e-s des cafés où je travaille, mais là aussi, je me suis déjà fait arnaquer car on me donnait 20 euros pour une pelouse de 10 m² qui était en réalité un immense jardin qui prend beaucoup plus de temps qu'un petit. Travailler en noir est risqué autant pour le patron que pour moi car dans ce milieu, les dénonciations ne sont pas rares.

Comment t'en sors-tu sans revenu pendant cette période ?

A Mons, il y a des associations qui aident et donnent des colis alimentaires (Resto du Cœur, foyer St Augustin), mais il faut avoir préalablement obtenu un formulaire de liaison au CPAS. Il faut donc une nouvelle fois s'enregistrer et laisser des traces, ce qui permet à la police de nous trouver et nous arrêter. J'ai un jour reçu une convocation de la police sur base de mon inscription au registre de la population d'où je suis ressorti avec un 2^e O.Q.T. Re-piégé ! Sans cesse chassé !

Comment t'en sors-tu sans revenu pendant cette période ?

Pourquoi ne vous organisez vous pas en occupation comme à Liège ou Bruxelles pour lutter pour votre régularisation ?

Je regrette que les sans-papiers de Mons ne s'organisent pas comme à Liège et Bruxelles, et je ne sais pas pourquoi. On ne se connaît pas vraiment, alors que nous pourrions aussi nous regrouper pour organiser notre lutte, on pourrait squatter des bâtiments publics, des anciens homes, ou hôtellerie, des écoles et cela nous four- nirait un toit. Je pense que celui qui réside dans un pays enrichi sa- toire, et contribue à sa prospérité, Pourquoi nous refuse-t-on l'exer- miques, sociaux et politiques. Pour- quoi ne sommes-nous pas intégrés dans la société comme citoyens qui travaillent et peuvent cotiser à la sé- curité sociale ?

Marre d'être sans cesse refoulés et d'être invisibles, alors battons-nous pour la régularisation de tous les sans-papiers de Belgique !



DOSSIER THÉMATIQUE



Depuis le déclenchement de la crise sanitaire, les travailleur-euse-s de la santé sont en première ligne pour combattre la pandémie. Mais elles et ils ont aussi été les premier-e-s à dénoncer la gestion néolibérale de la crise par le gouvernement et revendiquer de meilleures conditions de travail. Rencontre avec Karim Brikci-Nigassa, délégué-permanent CGSP ALR pour l'Hôpital Brugmann où il travaille comme brancardier depuis quinze ans. Il est également l'un des organisateurs du collectif « La Santé En Lutte ».

KARIM BRIKCI-NIGASSA (CGSP ALR) : « IL FAUT RENOUER AVEC UN SYNDICALISME DE LUTTE ET DE CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ »

Est-ce que tu peux décrire la situation dans le secteur de la santé avant la crise et en quoi cela a évolué avec la crise ?

Je vais le dire clairement, la situation est catastrophique dans les soins de santé et dans l'ensemble des services publics de manière générale et ce depuis très longtemps. La crise a permis de mettre en lumière les secteurs dits « essentiels ». C'est d'ailleurs intéressant de voir que ce sont tous les métiers qui sont en général les moins valorisés dans la société. Dans le secteur de la santé, il n'a pas fallu attendre la crise Covid, en tout cas du côté des travailleur-euse-s, pour dénoncer les conditions de travail et les économies budgétaires absolument brutales qui ont été faites ces dernières années, quels que soient les gouvernements qu'on a pu avoir.

A l'échelle de mon hôpital par exemple, un an et demi avant la crise, on s'était déjà mobilisés assez massivement. Le manque de personnel, le manque de moyens pour assurer des soins de qualité à toutes et tous était un problème crucial de société déjà bien avant la crise Covid. C'est clair que la crise a permis de mettre en lumière et de faire comprendre plus largement qu'il y a un souci profond qui nous concerne toutes et tous, pas seulement les travailleur-euse-s du secteur. Ça c'est, entre guillemets, l'avantage de la situation au vu du cauchemar que l'on vit aujourd'hui au quotidien.

La CGSP ALR est un secteur qui se mobilise beaucoup. Comment faites-vous au quotidien pour mobiliser les collègues sur le terrain ?

Le constat que l'on tire c'est que face aux enjeux de société et à la réalité du monde du travail, on est beaucoup de Camarades de la CGSP ALR à penser qu'il faut renouer avec un syndicalisme de lutte, un syndicalisme qui met en avant la lutte de travailleur-euse-s comme seule solution pour obtenir des avancées. Un syndicalisme qui s'inscrit aussi dans une perspective de changement de société parce que ce système nous mène droit dans le mur.

Concernant la démocratie syndicale, c'est aussi un autre aspect que j'estime crucial. Il y a une défiance par rapport aux organisations syndicales et je l'estime justifiée jusqu'à un certain point. Cela fait environ trente ou quarante ans que la « concertation sociale » est le leitmotiv de nos directions syndicales. Cela signifie que tout se discute dans des bureaux fermés entre représentant-e-s syndicaux et employeurs, ce qui exclut de processus l'ensemble de nos affilié-e-s et des travailleur-euse-s. Je ne dis pas qu'au niveau de la CGSP ALR, on a dépassé ces limites mais on pense clairement que la concertation sociale sans rapport de force n'existera jamais.

Ce qui est important pour nous dans le cadre d'une lutte, que ce soit au niveau local ou au niveau régional, c'est que tout soit discutée à chaque étape avec les travailleur-euse-s concerné-e-s. Ce sont elles et eux qui discutent, débattent, prennent la confiance et peuvent à un moment donné se dire que cette lutte leur appartient. Les travailleur-euse-s doivent pouvoir s'exprimer par rapport à ça et imposer des mandats aux responsables syndicaux. Le bilan que j'en tire, c'est que quand les travailleur-euse-s

rennent en lutte, ils sont clairement la plupart du temps plus combattif-ve-s et plus persévérant-e-s que ne peuvent l'être les responsables syndicaux qui subissent évidemment une certaine pression de la part des patrons (moi y compris). Souvent ces derniers sortent des négociations avec l'idée que « c'est déjà pas mal ce qu'on a sur la table » et leur rôle serait alors de retourner vers les travailleur-e-s et de leur vendre l'accord obtenu. Moi personnellement, je me refuse à faire ça. Je vais restituer les faits clairs de ce qu'on a pu obtenir dans la négociation et ce sont les travailleur-e-s qui estiment si ces avancées sont suffisantes ou pas. Et donc on pense que c'est hyper important de laisser la place aux travailleur-e-s dans le cadre de la lutte sociale et d'organiser dans le cadre de nos mobilisations des Assemblées Générales démocratiques et décisionnelles. C'est aux travailleur-euse-s de prendre les décisions...

« [...] il y a eu une adaptation totale des employeurs publics à cette logique mercantile et autoritaire qui entraîne des dégâts humains absolument incroyables. »

rennent en lutte, ils sont clairement la plupart du temps plus combattif-ve-s et plus persévérant-e-s que ne peuvent l'être les responsables syndicaux qui subissent évidemment une certaine pression de la part des patrons (moi y compris). Souvent ces derniers sortent des négociations avec l'idée que « c'est déjà pas mal ce qu'on a sur la table » et leur rôle serait alors de retourner vers les travailleur-e-s et de leur vendre l'accord obtenu. Moi personnellement, je me refuse à faire ça. Je vais restituer les faits clairs de ce qu'on a pu obtenir dans la négociation et ce sont les travailleur-e-s qui estiment si ces avancées sont suffisantes ou pas. Et donc on pense que c'est hyper important de laisser la place aux travailleur-e-s dans le cadre de la lutte sociale et d'organiser dans le cadre de nos mobilisations des Assemblées Générales démocratiques et décisionnelles. C'est aux travailleur-euse-s de prendre les décisions...

Peux-tu expliquer la création de La Santé en Lutte ?

De février à juin 2019 on a vécu toute une série de mobilisations dans les hôpitaux publics à Bruxelles, mais il y a aussi eu des soubresauts ailleurs dans d'autres institutions de soins, avec cette grève du 3 juin en front commun syndical dans les hôpitaux Iris, par exemple. A la fin de cette journée de grève, on s'est réuni en Assemblée Générale où on a discuté de la suite à donner à la mobilisation. Lors de cette discussion plusieurs questions ont été soulevées.

On était en front commun syndical ce jour-là et l'ensemble des organisations du secteur public soutenaient la mobilisation, mais s'est rapidement posé la question de comment se fédérer entre travailleur-euse-s syndiqué-e-s ou non-syndiqué-e-s de l'ensemble des hôpitaux publics du Réseau Iris.

Lors de cette journée de grève, il y avait aussi des collègues du privé qui étaient venus par solidarité, et rapidement s'est posé la question d'élargir cette mobilisation à d'autres institutions de soins, en sachant que travailleur-euse-s du public et du privé ont les mêmes intérêts, le même vécu au travail.

Lors de cette discussion, les travailleur-euse-s ont exprimé la volonté d'élargir la mobilisation à d'autres secteurs comme la CGSP ALR l'avait déjà fait précédemment en appelant les organisations du privé à se mettre autour de la table et mettre sur pied un plan d'action de l'ensemble du secteur. Malheureusement ces invitations, pour la plupart, sont restées sans réponse. Mais du coup, les travailleur-euse-s de terrain se sont approprié l'idée. Sur base de cette discussion fut décidé de lancer une nouvelle Assemblée Générale trois semaines plus tard vers la fin juin pour laquelle on mobiliserait plus largement.

Lors de cette assemblée on s'est retrouvé avec des collègues du privé, des maisons de repos, de maisons médicales, etc. Et très rapidement s'est posé la question d'élargir la lutte, à laquelle les organisations syndicales dans leurs structurations actuelles ne sont pas capables de répondre. Pas capable parce que les structures des fois peuvent être un frein, ou parce que certains responsables syndicaux ne veulent pas en entendre parler,

soyons clairs. Lors de cette AG, on a décidé de mettre sur pied La Santé En Lutte en tant que collectif de mobilisation du personnel soignant, dans lequel on veut pouvoir intégrer tous les travailleur-euse-s - quelle que soit leur affiliation syndicale, leur affiliation à une association professionnelle ou autres - dans le cadre d'une mobilisation large pour un refinancement des soins de santé. Voilà d'où ça vient, les militant-e-s de la CGSP ALR, que ça soit de l'hôpital Brugmann ou de Saint-Pierre, ont été pleinement partie prenante de ce processus.

Ce qui est d'ailleurs assez étonnant, de notre point de vue, ce sont les critiques que l'on peut entendre en interne de nos organisations syndicales qui affirment que La Santé En Lutte est antisyndicale, qu'elle serait proche de tel ou tel groupuscule d'extrême gauche ou autre. Je tiens à clarifier dans cette interview que La Santé En Lutte est un collectif de soignant-e-s, avec des travailleur-euse-s syndiqué-e-s ou non, des militant-e-s syndicaux impliqué-e-s dans la structure syndicale et d'autres travailleur-euse-s qui n'ont jamais mené une grève de leur vie. Pour nous l'important c'est d'être capables de s'unifier et d'élargir la mobilisation.

Je pense que sur la dernière année, cette stratégie s'est montrée efficace simplement en étant capables d'être les porte-voix de la souffrance sur nos lieux de travail et de sensibiliser plus largement par rapport à notre communication sur les réseaux sociaux, mais aussi dans la concrétisation avec la manifestation du 13 septembre 2020 pour laquelle on avait appelé l'ensemble des structures syndicales à se mobiliser. Triste constat de se rendre compte que malgré la période Covid, beaucoup de responsables syndicaux ont tergiversé ou n'ont même pas répondu à notre invitation.

Est-ce que vous voyez des retombées en tant que CGSP ALR de votre implication dans la Santé en Lutte ? Est-ce que cela permet de renforcer votre base syndicale ?

Merci pour la question parce que je pense que c'est ce que certains de nos Camarades ne comprennent pas. Un outil comme la Santé en Lutte n'est pas un outil qui en soi met en danger les organisations syndicales, c'est sans doute un outil qui bouscule mais qui a pour ambition la mobilisation et la lutte sociale.

Dans ce sens-là, tout ce que je peux dire à mon échelle, c'est que depuis le début du processus la CGSP Brugmann, donc ma délégation, soutient La Santé En Lutte de manière ouverte. On a participé à l'ensemble des actions, on est présent-e-s en tant que structure syndicale et ça permet aussi de montrer que les syndicats, contrairement à certains préjugés, ne sont pas contre la mobilisation des travailleur-euse-s de terrain actuellement.

Mais oui, très clairement, nous ça nous a permis de renforcer notre délégation. La Santé En Lutte est un outil de mobilisation qui nous permet d'envisager les choses en dehors uniquement de notre lieu de travail mais la délégation syndicale sur le lieu de travail est un outil hyper important et crucial, et donc on a beaucoup de collègues qui se sont impliqué-e-s dans leurs premières actions, leurs premières grèves au printemps 2019, elles et ils se sont impliqué-e-s dans La Santé En Lutte et un nombre assez important d'entre-elles et eux a aujourd'hui intégré la délégation syndicale de leur hôpital, dans le sens où ce combat large que l'on peut mener il faut également le concrétiser dans une bagarre au quotidien avec notre employeur.

Mon bilan, c'est que le collectif de la Santé En Lutte et l'outil de mobilisation qu'il représente a permis de renforcer notre organisation syndicale au niveau des hôpitaux publics, en tout cas à Bruxelles. J'invite donc l'ensemble des collègues des autres hôpitaux à considérer ce bilan et peut-être envisager d'approcher les choses de manière différente.

Dans les revendications de la Santé En lutte, il y a l'aspect financement mais il y a aussi l'aspect organisation du travail et « managerialisation » qui est en fait l'un des aspects le plus pénible du travail ?

Très clairement ! Le terme « manager » est apparu il y a une dizaine d'années dans le secteur public. Je vous passe tous les termes anglais qu'on nous sort, j'ai parfois l'impression qu'on bosse dans une multinationale comme Coca Cola. Donc oui, sous la pression des coupes budgétaires imposées au secteur, il y a eu une adaptation totale des employeurs publics à cette logique mercantile et autoritaire qui entraîne des dégâts humains absolument incroyables.

La plupart de ces managers ne sont pas au contact des patient-e-s, ce sont eux qui nous tiennent le discours qui consiste à dire que les patient-e-s

sont au centre de tout sauf qu'à aucun moment on ne va réfléchir à mettre les moyens nécessaires pour le faire. On est bien d'accord que les patient-e-s doivent être au centre de tout mais pour ça il faut pouvoir entendre que la réalité de terrain est bien toute autre. Alors oui, on leur dit aujourd'hui clairement : qu'ils aillent tous se faire voir avec leurs tableaux Excel et leurs statistiques ! Nous, ce qui nous importe, c'est de donner des soins de qualité à toutes et tous, quelle que soit l'origine sociale. Et les managers qu'on a mis à la tête de beaucoup de nos institutions publiques n'ont absolument pas cette réflexion et refusent d'entendre raison.

C'est là qu'il y a un double discours. Il y a le profil médiatique qu'ils vont pouvoir avoir en disant « oui, c'est vrai, ce n'est pas cool les économies imposées », et puis il y a au quotidien ce qu'ils font vivre et la politique d'austérité en interne qu'ils imposent sans sourciller avec toute la souffrance humaine que ça amène.

À côté de ça, on nous dit de rendre l'hôpital attractif sauf que tout ce qu'ils mettent en place est à l'opposé de ce qui pourrait être attractif. Si on veut être attractifs, ça serait peut-être aujourd'hui considérer qu'il faut de bonnes conditions de travail, avoir assez de personnel, d'écouter les travailleur-euse-s du terrain par rapport aux problématiques qu'elles et ils soulèvent et d'arrêter ce management « top-down », pour utiliser leurs termes, qui est absolument nocif. C'est une des choses que l'on dénonce avec La Santé En Lutte ainsi qu'avec la CGSP ALR. C'est un combat important que l'on va devoir mener. C'est une chose de se retrouver dans une situation de manque de moyens, ça en est une autre de vivre cette situation combinée à un management malveillant.

Les employeurs disent « on est tous dans le même bateau » sauf que dans le bateau il y a une première classe et une troisième classe. La plupart des travailleur-euse-s qui sont en troisième classe estiment que si on est dans le même bateau, alors nous devons être toutes et tous autour de la table. Pas dans une idée de concertation sociale mais dans l'idée de mettre des choses en place pour qu'on puisse travailler toutes et tous correctement. C'est bien entendu un discours que la plupart des employeurs ne veulent pas entendre.

Depuis septembre, on a un nouveau gouvernement qui promet un « refinancement historique » des soins de santé. Quel est ton avis sur cet accord et qu'est-ce que ça laisse présager ?

On peut avoir deux lectures. Il y a celles et ceux qui se disent qu'après des gouvernements d'austérité brutale sur les dernières décennies, on pourrait lire cet accord de manière positive. Je pense qu'on se trompe : l'accord de gouvernement ne remet absolument rien en question, on compte continuer la politique d'austérité et je pense qu'on le verra dans la pratique. Il y a une volonté de faire payer la crise Covid sur le dos des travailleur-euse-s et je pense que les mois qui viennent nous donneront raison là-dessus.

Ce gouvernement ne remet absolument pas en question la politique des années précédentes. On nous dit que c'est un gouvernement plus à gauche et plus social mais et jusqu'à preuve du contraire le départ à la pension à 67 ans n'est pas remis en question. La question des hausses de salaire, on va en discuter pratiquement et on verra un peu. Même sur la question des soins de santé, il y a beaucoup de belles intentions sur papier mais le tout sera de voir ce qui sera mis en place et je doute sincèrement. Il faudra se préparer à la lutte ne serait-ce que pour mettre une



pression et de mettre le rapport de forces en place pour obliger le gouvernement à mener à bien le peu de politique sociale qu'ils envisagent peut-être dans leur accord.

En tout cas, je pose la question : est-ce que c'est parce que la social-démocratie est à nouveau au pouvoir, qu'on estime avoir fait des pas en avant ? Je rappelle quand même que sur les trente dernières années la social-démocratie a participé à quasi tous les gouvernements, sauf le dernier, et qu'elle est responsable en grande partie de la casse de la sécurité sociale et des acquis sociaux qu'on a pu obtenir de longue lutte. C'est quand même assez étonnant de tomber à nouveau dans le piège...

Par rapport à la crise sanitaire que nous vivons actuellement et la manière dont celle-ci est gérée par le monde politique est-ce que, pour toi, la réponse syndicale est suffisamment forte ?

Je pense que l'ensemble des structures syndicales n'a pas joué son rôle et cela pour plusieurs raisons. Je peux entendre que le 1^{er} confinement et la 1^{ère} vague ont pu surprendre tout le monde, qu'on n'était pas préparé à cette situation. C'est une réalité sur laquelle on peut effectivement tirer un bilan.

Par contre, toute la période de déconfinement et tout ce qui s'en est suivi jusqu'à aujourd'hui, j'ai très peu lu et très peu vu. Il y a les exemples des collègues de la STIB qui ont exercé leurs droits de retrait et les collègues de chez AB Inbev qui ont osé mener une grève courageuse suite à des contaminations sur le lieu de travail qui ont été cachées par le patron. Avec la CGSP ALR, on a mené une campagne à notre échelle sur la

question de la situation sur les lieux de travail ; on est dans un contexte politique où on se contamine dans sa vie sociale, mais le lieu de travail n'existe pas dans la donnée. C'est interpellant et faux, les lieux de travail sont une des sources de contamination principales.

Evidemment, il y a une volonté politique de préserver les intérêts des grandes entreprises, mais dans la pratique, tous les jours on met nos collègues en danger. Le gouvernement n'a pris aucune mesure contraignante envers les employeurs. Tout ce qu'on peut lire comme directives officielles s'accompagne toujours d'un « si possible », ce qui fait que les employeurs estiment toujours que ce n'est pas possible et nous laissent travailler dans des conditions dangereuses pour notre santé et celle de nos collègues, de nos familles.

On est donc confrontés à des situations hyper problématiques. Les employeurs cachent les contaminations aux membres du personnel alors qu'ils ont l'obligation légale d'avertir si quelqu'un a été en contact avec une personne positive. Les employeurs refusent de prévenir les membres du CPPT de contaminations sur le lieu de travail alors qu'ils ont l'obligation légale de le faire. Par rapport à ça, oui, j'aurais apprécié que mon organisation syndicale, que le sommet de la FGTB, mène une campagne sérieuse et dénonce d'une manière efficace ce qui se passe et clairement d'envisager que si le gouvernement et les employeurs ne nous protègent pas, c'est à nous de nous protéger. Donc oui, je pense que s'il faut en arriver à des situations d'application du droit de retrait ou de grève pour se protéger, je pense qu'on doit l'envisager et rapidement.



Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur camarade.be

SECRETARIAT

ALLOCATAIRE D'INSERTION, UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION

Nicolas FRAGAPANE

Animateur Jeunes FGTB

Pour beaucoup de jeunes, la rentrée signifie le début d'une nouvelle année scolaire. Pour d'autres, c'est le début d'un parcours du combattant qui leur permettra peut-être d'ouvrir leurs droits aux allocations d'insertion au terme du stage du même nom.

On peut dire de celui-ci que c'est un parcours semé d'embûches et, depuis 2012 et l'instauration d'un système de contrôle, d'inégalités. Ce contrôle est sans cesse renforcé, transformant l'octroi de ces allocations censées être une aide leur permettant de surmonter une période de leur vie en une quête du Graal presque impossible à atteindre.

Un frein toujours plus inquiétant pour l'obtention des allocations d'insertion, car selon l'ONEM¹, le nombre d'allocataires d'insertion a chuté drastiquement de 69%. C'est donc seulement 3 jeunes sur 10 qui pourront bénéficier d'allocation d'insertion en 2020 !

Nous constatons également qu'il y a une baisse de 50% du nombre de nouvelles demandes. Avant 2015, les jeunes étaient en moyenne 40.000 à ouvrir leurs droits ; aujourd'hui ils et elles sont à peine plus de 17.000.

Nous sommes loin de l'objectif qui est de garantir un minimum vital à l'ensemble des jeunes demandeurs et demandeuses d'emploi qui se retrouve confronté.e.s à une pénurie d'emploi. Les Jeunes FGTB ne cessent d'alerter l'opinion publique depuis la mise en place de ces mesures à coup d'actions et à travers différents

communiqués de presse dénonçant le risque croissant de voir les jeunes se retrouver dans des conditions de précarité extrême.

Si ces mesures persistent, nous irons droit dans le mur et vers ce que souhaitent les défenseurs de l'austérité : la fin des allocations d'insertion. Ce n'est envisageable que dans un état de plein emploi. Nous nous opposons à ces mesures qui au contraire stigmatisent la jeunesse, augmentent les inégalités et rendent les jeunes responsables de la situation au lieu de leur permettre un accompagnement prenant réellement en compte le contexte économique actuel.

Il est grand temps que ce gouvernement ouvre les yeux et prenne conscience de la réalité que subissent les jeunes demandeur et demandeuses d'emploi.



2012 : Allongement de la durée du stage d'insertion (ex-stage d'attente), un an pour toutes et tous. Conditionnement de l'obtention des allocations à l'octroi de rapports positifs lors de deux contrôles de recherche d'emploi durant le stage d'insertion. Les allocations d'insertion sont limitées à 3 ans.

2013 : Systématisation et renforcement des contrôles après le stage d'insertion. Les allocataires d'insertion sont, depuis cette étape, soumis au même régime de contrôle que les autres bénéficiaires d'allocation de chômage.

2015 : Renforcement des conditions d'accès liées à l'âge, celui-ci passant de 30 ans à 25 pour introduire une première demande d'allocation d'insertion. La durée du stage d'insertion d'un an impose d'avoir terminé ses études avant l'âge de 24 ans pour pouvoir ouvrir ses droits. Ajoutons également des restrictions d'accès liées aux études : il ne faut plus avoir « terminé » certaines études pour les jeunes de moins de 21 ans mais les avoir réussies et donc être titulaire du diplôme requis. S'ils/elles ne satisfont pas à cette condition, ils/elles devront attendre leur 21ème anniversaire pour introduire une demande... s'ils/elles répondent à l'ensemble des autres conditions.

¹ https://www.onem.be/sites/default/files/assets/publications/Rapport_Annuel/2018/Rapport_annuel_FR_Vol2.pdf

FABIO MOLINA-DIAZ

Permanent Jeunes FGTB Brabant wallon.

BENJAMIN VANDEVANDEL

Détaché pédagogique aux Jeunes FGTB

Tout au long de cette dernière décennie, les Jeunes FGTB se sont fortement investis dans l'internationalisme à travers différents projets de grande ampleur. La régionale du Brabant wallon, en particulier, s'est toujours fortement impliquée dans l'international. Les plus ancien-ne-s se rappelleront le projet Epoca, un projet d'échange avec des syndicalistes et des associations de jeunesse espagnols et grecques. Les autres se rappelleront du dernier projet des Jeunes FGTB, le projet Cerise avec des syndicalistes français-e-s de Sud Solidaires et tunisien-ne-s de l'UGTT.

Au travers de ces échanges, c'est surtout la formation syndicale avec des jeunes qui était le cœur de chaque projet. Des jeunes étudiant-e-s, militant-e-s, délégué-e-s, artistes, sans papiers, travailleur-euse-s avec ou sans emploi ont participé à des heures de formations, de débats, de réunions pour aborder entre autre la répartition des richesses, la réduction collective du temps de travail, l'égalité hommes-femmes, le féminisme, l'écologie... avec la même volonté à chaque fois : construire une convergence des luttes et un syndicalisme de réseau aux niveau belge et international.

Ces jeunes qui ont participé à l'entièreté de ces projets, ont pris le temps de s'organiser, se structurer, se former afin de devenir des militant-e-s à part entière de notre organisation aujourd'hui.

Certain-e-s de ces jeunes ont également eu l'opportunité au court de cette décennie de participer à différents Forum sociaux mondiaux en Europe et en Afrique, de suivre une formation syndicale à Cuba au sein du syndicat cubain la CTC, ainsi que différentes actions et manifestations européennes (Budapest, Copenhague, Madrid...).

Tout cela, nous amène aujourd'hui à essayer de relancer un nouveau projet d'ampleur internationale, avec l'Amérique latine et andine, et particulièrement la Colombie, en mettant l'accent sur les violences contre les syndicalistes et activistes des droits sociaux et environnementaux, afin de faire des rapprochements avec les violences croissantes que nous connaissons en Europe. Ce projet, en étroite collaboration avec l'IFSI, rebondit sur une rencontre de près de 10 jours avec une vingtaine de jeunes militant-e-s américain-e-s à Bogota. Lors de ce séjour en Colombie, les belges ont pu travailler avec

de jeunes syndicalistes originaires du Pérou, de Colombie, d'Equateur, du Costa-Rica... Les échanges furent riches en expériences ; l'IFSI a donc décidé de continuer à travailler avec les Jeunes FGTB sur une vaste campagne de protection des droits humains, environnementaux..., et ce jusqu'à fin 2021.

La première rencontre pour ce nouveau projet devait avoir lieu le 21 octobre dernier à Nivelles. Nous aurions pu à cette occasion échanger pour la première fois avec le camarade Laurent Atsou du service international de la FGTB Fédérale. Cette réunion, grande opportunité de coopération autour des enjeux syndicaux et sociétaux que la FGTB porte au niveau international, a été postposée pour raison sanitaire à une date encore inconnue au moment de la rédaction de ces lignes... mais le projet est loin d'être enterré pour autant et des contacts réguliers sont organisés avec nos camarades étrangers !

Pour les Jeunes FGTB, la lutte contre le capitalisme se construit aussi à l'international



Pierre BRAET
Militant associatif

CONTRIBUTION EXTERNE

La Grève du siècle a soixante ans

La fin de l'année 60 est proche et avec elle, celle de la décennie qui a connu une certaine prospérité après la fin de la guerre. Mais l'industrie est vieillie. Les industriels et leurs serviteurs ministériels de droite se sont reposés sur l'industrie traditionnelle et sur l'extraction du charbon. Or, une crise profonde frappe les mines qui, en Wallonie, ferment les unes après les autres. D'autres fermetures surviennent dans l'industrie. La Wallonie s'appauvrit.

Juin 60, le Congo a conquis son indépendance. La crise congolaise a provoqué un léger fléchissement des dividendes provenant de l'ancienne colonie. Mais qu'à cela ne tienne, la grande bourgeoisie s'est rapidement débarrassée physiquement de ce « diable de Lumumba »¹ et conservera durablement le contrôle de cette précieuse source de richesses. Il n'en reste pas moins que cette crise constitue un (mauvais)

prétexte pour justifier des restrictions dans le domaine social et les services publics.

Une loi importante se prépare

C'est la Loi unique, une loi-cadre qui englobe plusieurs secteurs de la société et de l'économie. D'ordinaire, elle ferait l'objet de lois spécifiques. Ici, le gouvernement veut frapper fort et réaliser des réformes rigoureuses. En fait, cette loi est comme le point de départ d'une constante des futures politiques libérales dans le cadre de rapports de forces entre la droite dure qui prône moins d'Etat, moins d'impôt et les organisations ouvrières. Toutefois, déjà à l'époque, les compromis avec les formations réformistes – dans ce cas-ci la démocratie chrétienne, favorisent clairement le capital, ce qu'une bonne partie de la population comprend. Surtout les travailleur-euse-s.

La Loi veut poursuivre les mesures relatives à l'expansion économique par des aides de l'Etat afin de stimuler les investissements privés. Des réformes de l'Office National du Placement et

du Chômage (ancêtre de l'ONEm), comme pour la prévoyance sociale sont envisagées. De nouvelles compétences sont cédées aux pouvoirs régionaux et locaux. Des réformes administratives concernent les services publics où il est (déjà) question de reculer l'âge de la pension. En matière de fiscalité, des mesures d'encouragement aux entreprises privées sont prévues de même que la réorganisation de certains organismes d'Etat et des modifications relatives au monde du travail. Celles-ci sont avancées sans consultation des organisations syndicales.

La Loi prévoit aussi des atteintes au système de pension dans les services publics. Cela avive le mécontentement dans certains secteurs, au chemin de fer, dans les communes et les provinces... Elle va aussi toucher au pouvoir d'achat, à la sécurité sociale... Cela grogne dans les chaumières. Dans les entreprises aussi.

Du côté politique, la droite est évidemment opposée à la grève. S'il y a un consensus au PSB pour s'opposer à la loi, il est divisé quant

1 Comme n'hésitait pas à l'appeler péjorativement la presse belge à l'époque.

au soutien à une grève, les communistes soutiennent l'idée d'une journée d'action préalable à une grève générale pendant les débats parlementaires sur la loi.

Pour leur part, les directions syndicales rechignent à lancer un mot d'ordre de grève. Du côté de la CSC et du Mouvement Ouvrier Chrétien, les critiques de la loi sont mitigées, on ne désespère pas de l'améliorer par la négociation. A la FGTB, l'appel à la grève générale lancé par André Renard est battu par une motion plus molle soutenue par la centrale du bâtiment. Le vote marque une nette différence entre la Wallonie et la Flandre. Sans l'abstention de Bruxelles, le mot d'ordre de grève l'aurait emporté.

Par contre dans les entreprises et les services publics, la coupe est pleine. On débraie ! Tel est le mot d'ordre.

On débraie !

C'est la CGSP surtout qui s'oppose radicalement à la Loi et mène campagne pour mobiliser les agent-e-s. Les prises de positions dans la plupart des centrales de la FGTB se radicalisent à l'instar de la centrale des services publics. Des manifestations expriment l'opposition radicale des travailleur-euse-s. Le 21 novembre, 50.000 travailleur-euse-s débraient à Liège. À partir de là, les arrêts de travail vont se répandre comme une traînée de poudre, à Charleroi aux ACEC, à Verviers, dans la sidérurgie liégeoise, à Boël, dans les administrations communales comme à La Louvière où le comité de grève va organiser l'administration. Les cheminot-e-s se lancent dans la bagarre.



Les directions des centrales sont débordées. La pression de la base les dépasse. La grève se généralise en Wallonie. Elle touche aussi des centres industriels flamands à Gand, mais aussi des services publics comme à la ville d'Anvers. Le port de Bruxelles est à l'arrêt. La démonstration est impressionnante. Le 22 décembre, les instances de la FGTB délèguent aux régionales la direction de la grève. Le mot d'ordre de grève générale s'élargit.

Du côté chrétien, on reste hostile à la grève « manipulée par les communistes ». Le gouvernement menace de suspendre la discussion sur la loi. Il s'agit évidemment d'une manœuvre pour désamorcer le mouvement de grève. L'effet est contraire ; la grève se durcit. Les pressions vont s'amplifier : le gouvernement négocie avec la CSC, le cardinal Van Roey, appelé « le Coucou de Mâlines »



par les grévistes stigmatise la grève et appelle les travailleur-e-s chrétien-ne-s à ne pas la soutenir.

À la veille de Noël, le gouvernement fait appel à la gendarmerie et à l'armée pour surveiller les ponts et les passages à niveau. Des renforts sont envoyés dans les centres névralgiques à Liège, dans le Hainaut et le Brabant Wallon.

Des ACEC de Charleroi, un appel à une marche sur Bruxelles est lancé. Le mouvement s'étend en Flandre. Des sabotages sont commis. Il y a des arrestations.

Et la grève continue, plus dure. Des manifestations sont violemment réprimées. Il y a des blessés à Gand. A La Louvière, 20.000 manifestant-e-s réclament la démission du 1er Ministre Gaston Eyskens. Quelques jours plus tard, ils et elles seront 40.000 avec André Renard. Celui-ci menace d'appeler à l'abandon de l'outil (ce qui peut entraîner des conséquences graves dans certaines usines, en sidérurgie notamment). Une manifestation est violemment réprimée à Bruxelles. Il y a un mort et un blessé grave.

André Renard parle de plus en plus de la nécessité de réformes de structure, de fédéralisme. Les communistes estiment qu'il s'agit d'une diversion car l'objectif doit rester le rejet de la loi unique. C'est à cette époque que se crée le jour-

nal Combat. Petit à petit la grève faiblit. Les cheminot-e-s reprennent le travail. Seuls les grands centres industriels poursuivent le mouvement jusqu'au 21 janvier. On rentre en chantant l'Internationale, la colère toujours présente.

Quelques mois plus tard, le gouvernement démissionne. Un gouvernement PSC-PSB est formé. Le leader socialiste est à ce moment Paul-Henri Spaak qui démissionne du secrétariat général de l'OTAN pour devenir ministre des Affaires étrangères. La Loi unique ne passera pas telle qu'elle, elle sera saucissonnée. Avec l'aval du PSB.

Epilogue

Si l'extraordinaire combat des travailleur-e-s n'a pas abouti à ses objectifs immédiats, l'idée du fédéralisme avec des réformes de structures fait son chemin. Le Mouvement Populaire Wallon (MPW) est créé en avril 1961. Sous la pression de l'appareil du PSB qui les menace d'exclusion, certains leaders socialistes acquis au fédéralisme vont abandonner le MPW. Mais l'idée fédéraliste, une idée de gauche portée par le mouvement ouvrier, est lancée.

Suivront de multiples remous institutionnels pour aboutir à la régionalisation de la Belgique telle que nous la connaissons. Les atermoiements des conservateurs, y compris socialistes n'ont pas permis une simplification des structures étatiques (l'actualité en démontre hélas les conséquences avec la crise sanitaire). L'abandon de la gestion de l'économie par le politique a empêché que s'opère une modernisation de l'industrie, sous contrôle ouvrier, en Wallonie. Reste la sécurité sociale. Le Fédéralisme, même imparfait, a été le meilleur moyen jusqu'ici pour maintenir l'Etat Belge, la sécurité sociale en est le ciment fondamental. Il faut se battre pour qu'elle reste fédérale. Et surtout ne pas oublier ce que disait Bertold Brecht : Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu.



DES COLLECTIFS DE SANS PAPIERS S'ORGANISENT POUR FABRIQUER DES MASQUES

(RTBF, 17/03/2020)
(DH, 06/04/2020)



Camarade! est un journal d'actualité et de réflexion syndicale par et pour les jeunes syndicalistes, édité par les Jeunes FGTB.

Notre objectif : traiter de l'actualité syndicale d'un point de vue jeune, mais aussi de proposer des réflexions sur le syndicalisme, le capitalisme, l'antifascisme, le sexisme, le racisme, l'écologie et bien d'autres thématiques.

Camarade!, ce n'est pas seulement un journal papier, c'est aussi un WebMédia qui proposera du contenu entre chaque numéro.

CAMARADE !

Camarade! est ouvert aux publications extérieures. Envie de participer ? N'hésite pas à soumettre ta contribution (qu'elle soit une analyse politique, un travail artistique ou autre) au Comité de rédaction du journal.

Par mail à communicationjeunes@jeunes-fgtb.be



JEUNES  **FGTB**

Un journal des Jeunes FGTB



camarade.be



@CamaradeWebMedia

NOS VIES
VALENT PLUS
QUE LEURS PROFITS

Secrétariat général des Jeunes FGTB

Rue Haute, 42 – 1000 Bruxelles
02/506 83 92
jeunes@jeunes-fgtb.be

Bruxelles

Rue de Suède, 45 – 1060 Bruxelles
02/552.03.63
bruxelles@jeunes-fgtb.be

Brabant Wallon

Rue du Géant, 4 Boite 2 – 1400 Nivelles
067/21 63 73
brabant-wallon@jeunes-fgtb.be

Centre

Rue H. Aubry, 23 – 7100 Haine-St-Paul
064/23 61 19
centre@jeunes-fgtb.be

Charleroi

Boulevard Devreux, 36-38 – 6000 Charleroi
071/64 12 16
charleroi@jeunes-fgtb.be

Liège

Place St Paul, 9/11 – 4000 Liège
08/009 00 45
jeunes.liege@fgtb.be

Luxembourg

Rue des Martyrs, 80 – 6700 Arlon
063/24.22.59
fgtb-luxembourg@fgtb.be

Mons-Borinage

Rue Lamir 18-20 – 7000 Mons
065/32.38.83
mons@jeunes-fgtb.be

Namur

Rue St Nicolas 84, 5000 Namur
081/64 99 56
namur@jeunes-fgtb.be

Verviers

Pont aux Lions 23, Galerie des Deux
Places – 4800 Verviers
087/63 96 54
verviers@jeunes-fgtb.be

Wallonie-Picarde

Rue du Crampon, 12A – 7500 Tournai
069/88 18 04
tournai@jeunes-fgtb.be

Editeur responsable : Simon Darimont – Jeunes FGTB – 42, rue Haute 1000 Bruxelles

Graphisme et mise en page : Nina Schwab



@ninanarchist



s291nina@hotmail.com